

La Commission Locale  
de l'Eau  
"ORGE-YVETTE"

# PROGRAMME d' ACTIONS & BUDGET PREVISIONNEL 2017

Version provisoire au 1<sup>er</sup> Mars 2017  
Rédigé par : Cellule d'animation CLE Orge-Yvette



**CLE Orge-Yvette**

## I. Mise en œuvre du SAGE et suivi des contrats de bassin

### 1. Accompagnement des documents d'urbanisme dans l'intégration des enjeux eaux du SAGE Orge-Yvette

Sur l'année 2017, la cellule d'animation poursuivra ces efforts en matière d'accompagnement des communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme (PLUi). Le guide de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE sera mobilisé lors des réunions de personnes publiques associées. La cellule d'animation, continuera à donner des avis sur les PLU transmis par les communes, sur l'ensemble du territoire Orge-Yvette. Un focus particulier sera effectué sur l'intégration des zones humides dans les zonages règlementaire des PLU et sur les prescriptions associées dans le règlement, ainsi que sur les objectifs de préservation des milieux à fort potentiel écologique. Les cartographies produites dans le cadre de l'étude d'inventaire des zones humides par le SAGE seront également mobilisées via les ateliers de concertation organisés par la cellule d'animation.

Dans le cadre de l'élaboration du PAPI sur l'Orge-Yvette, les communes porteuses de documents d'urbanisme seront également étroitement suivies en matière de gestion du risque inondation (réunion de travail, plaquette d'information...).

### 2. Elaboration du tableau de bord du SAGE

Afin de suivre la mise en œuvre des actions du SAGE Orge-Yvette sur le territoire, la CLE poursuit la collecte des données afin d'élaborer le tableau de bord du SAGE.

### 3. Etudes

#### Inventaire des zones humides sur le bassin Orge-Yvette

Durant l'année 2016, les deux phases suivantes ont été réalisées :

- 1<sup>ère</sup> phase de validation et de correction des enveloppes d'alerte potentiellement humide (tranche ferme)  
**Objectif de cartographie au 1/25 000**
- 2<sup>ème</sup> phase de hiérarchisation des enveloppes de fortes probabilités de présence des zones humides (tranche conditionnelle)  
**Objectif : Mise en évidence des ZH les plus aptes à contribuer aux enjeux tant qualitatifs que quantitatifs et patrimoniaux**

Une carte de pré-localisation des zones humides à l'échelle 1/25000<sup>ème</sup> a été produite et fera l'objet d'une validation finale le 06 mars 2017 auprès des membres du COPIL de l'étude. Cette carte est basée sur une analyse fine du territoire, soit une maille de 25m sur 25m. Une 5<sup>ème</sup> classe a été identifiée afin de pouvoir tout de même prendre en compte des petites zones humides inférieures à 25m<sup>2</sup>.

Une seconde carte nommée « scénario S3 » a été produite suite à la phase de hiérarchisation des zones humides à enjeux sur l'ensemble du territoire. Cette carte a pour vocation de prioriser les vérifications des inventaires terrains sur des zones humides à fort enjeux, et sur lesquelles le SAGE disposait de peu d'informations.

L'année 2017 sera entièrement consacrée à la phase 3 de l'inventaire :

- 3<sup>ème</sup> phase d'identification, de délimitation et de caractérisation des zones humides hiérarchisées. (tranche à bon de commande)  
**Objectif de cartographie au 1/5000, intégrable notamment dans les documents d'urbanisme tels que les PLU(i).**

Les inventaires de terrains se baseront sur la délimitation des enveloppes produites dans le cadre de la carte « S3 », soit environ 11800 hectares à prospector. A noter que cette phase d'inventaire terrain sera réalisée sur deux ans (début 2017 à fin 2018).

Suite au travail d'information des communes dans le cadre des réunions de personnes publiques associées, la cellule d'animation a prévu d'organiser une phase de concertation avec les communes afin de pouvoir informer les élus ainsi que les services d'urbanisme (cartes produites, réglementation du SAGE...).

La phase de concertation s'orientera sur différents axes :

- Organisation d'ateliers d'information et de travail avec les communes (au moins 4 ateliers, regroupés selon les périmètres des différents syndicats du bassin Orge-Yvette)
- Participation aux bureaux et/ou Assemblées Générales des syndicats du bassin sur un point d'information spécifique en matière de préservation des zones humides
- Intégration de la CLE aux classes d'eaux d'élus organisées par les syndicats du bassin
- Participation aux réunions de personnes publiques associées dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme
- Diffusion de la plaquette d'information sur l'étude d'inventaire des zones humides, contenant les cartes de pré-localisation
- Accompagnement des communes, au cas par cas dans le cadre des projets d'aménagement (délimitation précise des zones humides sur le territoire du projet, réglementation du SAGE...)

L'ensemble des étapes de cette phase de terrain sera pilotée par la CLE et sera réalisée par le bureau d'étude SCE Environnement. Les travaux seront suivis par le Comité de Pilotage ainsi que le Comité Technique déjà mobilisés dans le cadre des premières phases de l'étude.

Les inventaires terrains seront basés sur des analyses pédologiques et floristiques, en respectant les critères de délimitation fixés par l'arrêté du 24 juin 2008. L'ensemble de ces données seront intégrées dans la base de données GWERN. Des propositions de mesures de protection, de gestion et d'entretien seront également proposées sur certaines parcelles de zones humides prospectées.

A l'issue des premiers résultats cartographiques, la CLE se projettera sur un dispositif plus complet de concertation à l'échelle du bassin. Cela donnera lieu à la préparation d'une mission de stage de 6 mois à partir d'avril 2018.

L'ensemble des travaux de cette phase d'inventaire de terrain est financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Départemental 91, ainsi que la Région Ile de France.

### Elaboration du PAPI Orge-Yvette – Programme d'Actions et de Prévention du Risque Inondation

Plusieurs réunions de concertation ont été menées par la CLE en 2016 et l'élaboration du PAPI d'intention sur l'Orge-Yvette a été lancée. Suite au COPIL du 22 septembre 2016, le cahier des charges a été rédigé afin de mandater un bureau d'études. Une chargée de mission, Wendy GUILBAUD a été recrutée afin de piloter l'élaboration du PAPI et de réaliser la concertation à l'échelle de l'ensemble du bassin Orge-Yvette. Le 22 février 2017 a eu lieu la réunion du COTECH, afin de présenter l'analyse des offres retenues. Le début des travaux est prévu pour le mois de mars 2017.

L'élaboration du PAPI aura lieu sur toute la durée de l'année 2017 pour un dépôt officiel devant les services instructeurs prévu à partir de janvier 2018.

Le marché est articulé en 2 phases principales :

- **Phase 1** : Cadrage et synthèse des données disponibles en matière de gestion du risque inondation. **Objectif** : **Actualiser le diagnostic du risque inondation sur le bassin Orge-Yvette** et établir une synthèse des données manquantes.
- **Phase 2** : Réalisation du document de stratégie permettant d'orienter la rédaction du programme d'actions pour la prévention du risque inondation. Cette phase a pour **objectif de mener une large concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin Orge-Yvette** afin d'élaborer le dispositif de prévention (programme et fiches actions).

Une demande de subvention a été adressée à l'ensemble des partenaires financiers. A ce jour, la notification d'aide financière à la CLE a été reçue de la part du Conseil Départemental 91.

Le SIAHVY reste la structure porteuse du PAPI. La CLE pilote l'élaboration du programme par le bureau d'études en concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin-versant Orge-Yvette.

Concernant la phase de communication, la chargée de mission du PAPI sera également en charge d'élaborer et de diffuser la plaquette de présentation de l'étude auprès des différents acteurs du bassin. La Cellule d'animation de la CLE Orge-Yvette sera également en charge de contribuer à intégrer le risque inondation dans les PLU(i). En participant notamment aux réunions de personnes publiques associées lors de la révision des documents.

La CLE Orge-Yvette intégrera également le réseau CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation) afin de bénéficier des documents et retours d'expériences en matière d'élaboration de PAPI. La cellule d'animation est également invitée à suivre les ateliers du PAPI organisés par l'EPTB Seine-Grands-Lacs afin de travailler collégalement sur les axes du programme.

### Autres études suivies par la CLE Orge-Yvette

La cellule d'animation de la CLE aura l'occasion de suivre en 2017 différentes études sur l'ensemble du territoire Orge-Yvette. Les études ou travaux de gestion et de restauration des zones humides, ainsi que les actions en matière de gestion du risque inondation seront suivies. Cette coordination inter-syndicats sera notamment soutenue par les deux études pilotes de la CLE : ZH et PAPI.

#### 4. Contrats de bassin

La Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette est chargée du suivi des contrats globaux sur le territoire du SAGE (Orge Amont, Rémarde amont, Orge aval, Yvette amont et aval). Ceci pour permettre une meilleure coordination entre les contrats d'un même cours d'eau et à l'échelle du bassin-versant.

Dans ce cadre, la cellule d'animation :

- Vérifie la compatibilité des contrats avec le SAGE Orge-Yvette
- Participe aux différents comités de pilotage

L'année 2017 sera l'occasion de participer aux actions de communication des Contrats afin de relayer les enjeux du SAGE, localement auprès des communes.

## II. Les avis de la Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau est sollicitée pour donner son avis sur les dossiers d'autorisation LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et les ICPE (Installations classées pour la Protection de l'Environnement) ayant un impact sur l'eau, en sollicitant les commissions spécialisées de la CLE.

Pour information, les dossiers soumis au régime de déclaration de la LEMA sont transmis à la CLE. La cellule d'animation de la CLE est en charge de vérifier la compatibilité des projets avec les orientations et objectifs du SAGE. Un avis conforme est rendu suite à la réunion de la « Commission Avis » composée des membres « experts » en fonction de la nature du dossier à traiter. Les Commissions sont présidées par M Claude JUVANON.

## III. Actions de communication

- Une plaquette d'information sur les zones humides du SAGE sera publiée d'ici mars 2017
- Le site internet de la CLE sera rénové et actualisé afin d'intégrer également l'élaboration du PAPI. Une plateforme d'accès aux données sera mise en place afin de faciliter les échanges de documents entre les différents partenaires (Commissions Avis de la CLE, version de travail du programme d'actions contre les inondations...)
- Une plaquette d'information sera diffusée auprès des communes afin de présenter la démarche d'élaboration du PAPI d'intention sur l'Orge-Yvette.
- Le guide de « mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE révisé » sera encore mobilisé lors des réunions de personnes publiques associées ainsi que pour d'autres réunions de concertation à destination des communes.
- Les réunions de concertation prévues dans le cadre de l'étude d'inventaire des zones humides et de l'élaboration du PAPI seront mobilisées durant toute l'année 2017.

## IV. La commission Inter-SAGE

En 2017, la Commission Inter-SAGE sera mobilisée, notamment dans le cadre de l'élaboration du PAPI et de l'étude d'inventaire des zones humides afin de se coordonner sur les orientations communes en matière de préservation des milieux humides et de la gestion des inondations. Les sujets abordés pourront porter sur : la maîtrise du débit de fuite sur les sous-bassins versants du SAGE Orge-Yvette, le périmètre du PAPI (basé sur celui du SAGE, il devra prendre en compte la superposition avec d'autres SAGE : Bièvre et Mauldre).

## V. Participation aux projets liés à l'eau sur le territoire

Afin d'assurer la compatibilité des projets avec le SAGE Orge-Yvette ou d'y apporter des compléments, la Commission Locale de l'Eau participe à plusieurs études sur le territoire ainsi qu'à différents groupes de travail (restauration écologique, zones humides, suivi des PLUi, projets d'urbanisme opérationnels...).

## VI. Gouvernance

Le périmètre du SIAHVY, structure porteuse du SAGE, n'est pas représenté à l'échelle de l'ensemble du bassin-versant Orge-Yvette. Les différents maîtres d'ouvrage doivent donc se coordonner sur les projets portés à l'ensemble du bassin. Sur l'année 2017, la gouvernance fera l'objet de réunions de concertation afin de consolider les projets à l'échelle du SAGE et du PAPI.

## VII. Gestion administrative de la cellule de la CLE

L'animatrice doit également s'assurer de la gestion administrative du secrétariat de la CLE. Elle sera donc en charge :

- D'accompagner la gestion du budget de la CLE avec le gestionnaire comptable du SIAHVY
- Du suivi des subventions
- De l'organisation des réunions (Commission, bureau, Commission Locale de l'Eau)
- Des comptes rendus
- Des contacts avec les différents membres de la CLE (Elus, associations et services de l'Etat)

**L'équipe d'animation de la CLE s'agrandit. En janvier 2017, Mme Wendy GUILBAUD a été recrutée à la CLE afin de piloter l'élaboration du PAPI sur l'Orge-Yvette.**

## VIII. Budget prévisionnel 2017

| M14 CLE                                                                    | BP 2016             | BP 2017             |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>                                          | <b>133 460,61 €</b> | <b>263 419,97 €</b> |
| <b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>                                     | <b>60 750,00 €</b>  | <b>125 850,00 €</b> |
| 60612 Énergie - électricité                                                | 300,00              | 0,00 €              |
| 60622 Carburants                                                           | 900,00              | 500,00 €            |
| 60632 Fournitures de petit équipement                                      | 600,00              | 0,00 €              |
| 6064 Fournitures administratives                                           | 600,00              | 500,00 €            |
| 6132 Locations immobilières                                                | 5 200,00            | 6 000,00 €          |
| 614 Charges locatives et de copropriété                                    | 2 000,00            | 0,00 €              |
| 615515 Matériel roulant                                                    | 700,00              | 700,00 €            |
| 6156 Maintenance (site internet - ovh)                                     | 600,00              | 100,00 €            |
| 6161 Multirisques (assurance véhicule)                                     | 850,00              | 850,00 €            |
| 617 Études et recherches (étude inventaire ZH)                             | 40 000,00           | 110 000,00 €        |
| 6182 Documentation générale et technique                                   | 300,00              | 0,00 €              |
| 6184 Versements à des organismes de formation                              | 400,00              | 100,00 €            |
| 6231 Annonces et insertions                                                | 1 300,00            | 1 000,00 €          |
| 6236 Catalogues et imprimés                                                | 2 000,00            | 2 000,00 €          |
| 6237 Publications                                                          | 0,00                | 200,00 €            |
| 6251 Voyages et déplacements                                               | 1 000,00            | 0,00 €              |
| 6256 Missions                                                              | 500,00              | 400,00 €            |
| 6257 Réceptions                                                            | 300,00              | 300,00 €            |
| 6261 Frais d'affranchissement                                              | 2 000,00            | 1 000,00 €          |
| 6262 Frais de télécommunications                                           | 1 200,00            | 1 200,00 €          |
| 6281 Concours divers (Cotisations) - CEPRI                                 | 0,00                | 1 000,00 €          |
| <b>012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>                         | <b>66 500,61 €</b>  | <b>90 900,00 €</b>  |
| 6331 Versement de transport                                                | 710,00              | 700,00 €            |
| 6332 Cotisations versées au f.n.a.l.                                       | 500,00              | 200,00 €            |
| 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de           | 1 450,00            | 1 000,00 €          |
| 6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunératio          | 100,00              | 0,00 €              |
| 64131 Rémunérations                                                        | 37 000,00           | 65 000,00 €         |
| 64138 Autres indemnités                                                    | 6 000,00            | 10 000,00 €         |
| 6451 Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.                                          | 12 230,61           | 10 000,00 €         |
| 6453 Cotisations aux caisses de retraites                                  | 1 460,00            | 2 000,00 €          |
| 6454 Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c                                         | 3 000,00            | 2 000,00 €          |
| 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux                             | 4 000,00            | 0,00 €              |
| 6475 Médecine du travail, pharmacie                                        | 50,00               | 0,00 €              |
| <b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>                                              | <b>0,00 €</b>       | <b>8 000,00 €</b>   |
| 022 Dépenses imprévues                                                     | 0,00 €              | 8 000,00 €          |
| <b>023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>                          | <b>0,00 €</b>       | <b>31 566,56 €</b>  |
| 023(ordre) Virement à la section d'investissement                          | 0,00 €              | 31 566,56 €         |
| <b>042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>                   | <b>6 110,00 €</b>   | <b>5 300,00 €</b>   |
| 675(ordre) Valeurs comptables des immobilisations cédées                   | 0,00 €              | 0,00 €              |
| 6811(ordre) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles | 6 110,00 €          | 5 300,00 €          |
| <b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>                               | <b>100,00 €</b>     | <b>100,00 €</b>     |
| 6535 Formation des élus                                                    | 100,00 €            | 100,00 €            |
| <b>002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE</b>                                       | <b>0,00 €</b>       | <b>1 703,41 €</b>   |
| D002                                                                       | 0,00 €              | 1 703,41 €          |



| M14 CLE                                                              | BP 2016             | BP 2017             |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>RECETTE DE FONCTIONNEMENT</b>                                     | <b>134 760,61 €</b> | <b>263 419,97 €</b> |
| <b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE</b>                           | <b>58 766,61 €</b>  | <b>0,00 €</b>       |
| 002 Résultat d'exploitation reporté                                  | 58 766,61 €         | 0,00 €              |
| <b>013 ATTENUATION DE CHARGES</b>                                    | <b>6 000,00 €</b>   | <b>0,00 €</b>       |
| 6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance | 6 000,00 €          | 0,00 €              |
| <b>74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>                                | <b>68 494,00 €</b>  | <b>261 919,97 €</b> |
| 7472 Régions                                                         | 0,00 €              | 18 400,00 €         |
| 7473 Départements                                                    | 12 857,00 €         | 18 400,00 €         |
| 74758 Autres groupements (participation des syndicats)               | 10 780,00 €         | 139 119,97 €        |
| 7478 Autres organismes (AESN)                                        | 44 857,00 €         | 86 000,00 €         |
| <b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>                        | <b>1 500,00 €</b>   | <b>1 500,00 €</b>   |
| 758 Produits divers de gestion courante (chèques déjeuner)           | 1 500,00 €          | 1 500,00 €          |
| <b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                     | <b>0,00 €</b>       | <b>0,00 €</b>       |
| 7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion         | 0,00 €              | 0,00 €              |
| 7788 Produits exceptionnels divers                                   | 0,00 €              | 0,00 €              |

| M14 CLE                                                             | BP 2016            | BP 2017             |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|
| <b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>                                    | <b>46 691,62 €</b> | <b>121 000,00 €</b> |
| <b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b> | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>       |
| 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté        | 0,00 €             | 0,00 €              |
| <b>020 Dépenses imprévues</b>                                       | <b>10 000,00 €</b> | <b>0,00 €</b>       |
| 020 Dépenses imprévues                                              | 10 000,00 €        | 0,00 €              |
| <b>20 Immobilisations incorporelles</b>                             | <b>0,00 €</b>      | <b>115 000,00 €</b> |
| 2031 Frais d'études (bureau d'études PAPI)                          | 0,00 €             | 110 000,00 €        |
| 2051 Concessions et droits similaires (site web)                    | 0,00 €             | 5 000,00 €          |
| <b>21 Immobilisations corporelles</b>                               | <b>36 691,62 €</b> | <b>2 000,00 €</b>   |
| 2181 Installations générales, agencements et aménagements           | 9 500,00 €         | 0,00 €              |
| 2183 Matériel de bureau et matériel informatique                    | 8 694,69 €         | 1 000,00 €          |
| 2184 Mobilier                                                       | 18 496,93 €        | 1 000,00 €          |
| <b>23 Immobilisations en cours</b>                                  | <b>0,00 €</b>      | <b>4 000,00 €</b>   |
| 237 Avances sur commandes d'immobilisations incorporelles           | 0,00 €             | 4 000,00 €          |



| M14 CLE                                                                  | BP 2016            | BP 2017             |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|
| <b>RECETTE D'INVESTISSEMENT</b>                                          | <b>46 691,62 €</b> | <b>121 000,00 €</b> |
| <b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>      | <b>40 581,62 €</b> | <b>48 133,44 €</b>  |
| 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté             | 40 581,62 €        | 48 133,44 €         |
| <b>021 Virement de la section de fonctionnement (recettes)</b>           | <b>0,00 €</b>      | <b>31 566,56 €</b>  |
| 021(ordre) Virement de la section de fonctionnement                      | 0,00 €             | 31 566,56 €         |
| <b>024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)</b>            | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>       |
| 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)                   | 0,00 €             | 0,00 €              |
| <b>040 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>                | <b>6 110,00 €</b>  | <b>5 300,00 €</b>   |
| 192(ordre) Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations           | 0,00 €             | 0,00 €              |
| 28031(ordre) Amortissements des frais d'études                           | 3 049,80 €         | 2 055,00 €          |
| 28181(ordre) Installations générales, agencements et aménagements divers | 31,04 €            | 30,00 €             |
| 28182(ordre) Matériel de transport                                       | 1 750,00 €         | 1 750,00 €          |
| 28183(ordre) Matériel de bureau et matériel informatique                 | 1 089,70 €         | 1 270,00 €          |
| 28184(ordre) Mobilier                                                    | 189,46 €           | 195,00 €            |
| <b>041 Opérations patrimoniales</b>                                      | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>       |
| 2031(ordre) Frais d'études                                               | 0,00 €             | 0,00 €              |
| 2318(ordre) Autres immobilisations corporelles en cours                  | 0,00 €             | 0,00 €              |
| 238(ordre) Avances versées sur commandes d'immobilisations co            | 0,00 €             | 0,00 €              |
| <b>10 Immobilisations corporelles</b>                                    | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>       |
| 10222 FCTVA                                                              | 0,00 €             | 0,00 €              |
| 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés                             | 0,00 €             | 0,00 €              |
| <b>13 Subventions d'investissement</b>                                   | <b>0,00 €</b>      | <b>36 000,00 €</b>  |
| 1312 Régions                                                             | 0,00 €             | 0,00 €              |
| 1313 Département (subvention bureau d'études PAPI 40% sur le HT)         | 0,00 €             | 36 000,00 €         |
| <b>27 Autres immobilisations financières</b>                             | <b>0,00 €</b>      | <b>0,00 €</b>       |
| 275 Dépôts et cautionnements versés                                      | 0,00 €             | 0,00 €              |

Président de la CLE du SAGE Orge-Yvette  
Claude JUVANON



**ANNEE 2017 : ACTIONS PREVISIONNELLES DE LA CELLULE D'ANIMATION CLE ORGE-YVETTE : ANIMATEUR SAGE**

| Objectifs                                                                                                  | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Nombre jours / an               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <p align="center"><b>Animation de la CLE – suivi de la mise en œuvre du SAGE</b></p>                       | <p>-Organiser les réunions des séances plénières et des bureaux de CLE : doodle et contact des participants/intervenants, réservations des salles, rédaction des convocations et définition des ordres du jour, envoi des invitations, préparation des présentations power-point, des documents de séances, animation des réunions, rédaction et envoi des comptes rendus.</p> <p>-Récolte des informations pour le tableau de bord afin de suivre l'état d'avancement des actions sur le SAGE. Envoi de questionnaires au maîtres d'ouvrage sur le territoire. Synthèse des données</p> <p>-Animation des réunions de coordination Inter-SAGE (Commission Inter-SAGE) réunissant le SAGE de la Nappe de Beauce et le SAGE Orge-Yvette. Cette commission pourra être étendue, suivant les besoins, aux autres SAGE se superposant sur le territoire (SAGE de la Mauldre et de la Bièvre).</p>                             | <p align="center"><b>50</b></p> |
| <p align="center"><b>Suivi de l'étude d'inventaire des zones humides sur le bassin Orge-Yvette</b></p>     | <p>-Suivi des inventaires de terrains sur le territoire de l'Orge-Yvette – Phase 3 de l'étude (relevés de terrain, productions cartographiques, plaquette d'information...)</p> <p>-Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif de concertation communal dans l'objectif d'intégrer l'inventaire des zones humides dans les documents d'urbanisme et de sensibiliser les élus sur la préservation des milieux humides – Mobilisation de la plaquette d'information de l'étude.</p> <p>-Organisation des comités de pilotage de l'étude : ordre du jour, invitations, présentations, préparation des documents de séances et transmission des données aux partenaires avant la réunion, comptes rendus.</p> <p>-Restitution des résultats et des décisions du COPIL/COTECH en bureau et AG de la CLE</p> <p>-Préparation et gestion du financement de l'étude (dossier de demande de subvention, plan de financement)</p> | <p align="center"><b>35</b></p> |
| <p align="center"><b>Suivi de l'intégration des enjeux eaux du SAGE dans les documents d'urbanisme</b></p> | <p>-Analyse des pièces des PLU(i).</p> <p>-Rédaction d'avis et/ou participation en réunion de personnes publiques associées (PPA)</p> <p>-Présentation et transmission du guide urbanisme du SAGE en réunion</p> <p>-Elaboration d'une stratégie d'accompagnement des PLU(i) sur le territoire (développement d'outils : grille d'analyse des PLU, fiches enjeux, identification d'acteurs relais (SCOT notamment), élaboration d'un dossier complet de « porter à connaissance » du SAGE pour les PLU(i) (données, enjeux...) L'objectif à terme pour le SAGE : être reconnu comme PPA « officielle » pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme.</p> <p>-Réflexion et validation de la stratégie et des outils en commission Urbanisme, travail de concertation sur les zones humides.</p>                                                                                                             | <p align="center"><b>35</b></p> |

|                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Expertise des dossiers Loi sur l'Eau et suivi des études du territoire</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse des dossiers et réalisation d'une fiche de synthèse technique</li> <li>-Contact avec le pétitionnaire/possibilité de visite de terrain ou d'entretien avec le chef de projet</li> <li>-Selon les délais impartis, organisation des commissions thématiques : ordre du jour, invitations, présentation power-point, transmission de la note de synthèse, animation de la réunion, compte-rendu.</li> <li>-Rédaction de l'avis conforme et envoi aux services de l'Etat ainsi qu'aux membres de la commission.</li> <li>-Accompagner les projets de territoire en portant les enjeux et objectifs du SAGE (commission scientifique PNR, études de restauration des cours d'eaux...)</li> </ul> | <b>35</b>        |
| <b>Elaboration du PAPI d'intention sur l'Orge-Yvette</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivi des travaux de la chargée de mission PAPI à la CLE</li> <li>-Suivi des Comités de pilotage et Comités techniques</li> <li>-Participation dans la constitution du dossier de PAPI d'intention sur l'Orge-Yvette (transmission d'informations du SAGE, concertation avec les acteurs du bassin Orge-Yvette).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>20</b>        |
| <b>Information et communication</b>                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Actualisation du site internet de la CLE, mise à jour régulière.</li> <li>-Rédaction de la plaquette d'information ZH et PAPI</li> <li>-Participer ponctuellement aux classes d'eau organisées par les partenaires</li> <li>-Participer aux bureaux et assemblées générales des syndicats de l'Orge-Yvette – Concertation ZH</li> <li>-Conforter la lisibilité des actions du SAGE - Rôle d'accompagnement dans la prise en compte des enjeux eaux auprès des acteurs territoriaux et usagers</li> <li>-Rédaction et transmission du rapport d'activités et du programme prévisionnel annuel aux financeurs</li> </ul>                                                                               | <b>20</b>        |
| <b>Veille technique et règlementaire</b>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Se rendre aux colloques, salons et journées techniques</li> <li>-Participer aux réunions d'organisation et de suivi avec les financeurs de la mission + aux séminaires, sessions de formation et journées d'échanges proposées notamment par l'Agence de l'Eau.</li> <li>-Répondre aux questions et demandes des acteurs du territoire (bureaux d'études, communes...) en appui technique sur la gestion de l'eau, tout en rappelant les objectifs règlementaires du SAGE.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                | <b>15</b>        |
| <b>Suivi des Contrats de bassin</b>                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Assister aux réunions des COPIL de Contrats de bassin sur le territoire</li> <li>-Organiser la collecte et le transfert des données sur l'eau à travers des rencontres dédiées aux animateurs de SAGE/Contrats.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>10</b>        |
| <b>Accompagner la gestion du budget de la CLE</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivre et coordonner les missions du gestionnaire comptable en charge du budget de la CLE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>10</b>        |
| <b>Total</b>                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>230 jours</b> |

**ANNEE 2017 : ACTIONS PREVISIONNELLES DE LA CELLULE D'ANIMATION CLE ORGE-YVETTE : CHARGE DE MISSION PAPI**

| Objectifs                                                                      | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Nombre jours / an                      |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <p align="center"><b>Elaboration du PAPI d'intention sur l'Orge-Yvette</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et gérer le planning d'élaboration du dossier de candidature (étapes de travail, temps imparti, échéances...)</li> <li>- Actualiser le diagnostic « inondation » du territoire en relation avec les structures du bassin (collecte et synthèse des données, rédaction du rapport)</li> <li>- Analyser les offres du marché PAPI, sélection et suivi d'un prestataire compétent en matière d'élaboration PAPI, suivi du budget</li> <li>- Coordination technique et concertation entre le prestataire choisi et les acteurs locaux (type d'actions, périmètre d'intervention, maître d'ouvrage, coût...)</li> <li>- Réalisation des projets de convention entre les partenaires de projets, les accords de principes des financeurs et les lettres d'intention des maîtres d'ouvrages</li> <li>- Validation des pièces constituant le dossier de candidature avant présentation en COTECH et COPIL</li> <li>- Assurer la concertation tout au long du projet avec les services de l'Etat en charge de l'instruction du dossier pour la labellisation</li> </ul> | <p align="center"><b>100</b></p>       |
| <p align="center"><b>Information et communication</b></p>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et animation des réunions des Comités de pilotage et Comités techniques</li> <li>- Restitution des avancés du projet en bureau et séance plénière de la CLE</li> <li>- Travail en réseau avec les différents acteurs du bassin (Syndicats, PNR, AESN, Département, Région...)</li> <li>- Adhérer et participer au réseau du CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation) et aux ateliers du PAPI organisés par l'EPTB Seine-Grands-Lacs</li> <li>- Rédaction de la plaquette d'information PAPI</li> <li>- Participer ponctuellement aux classes d'eau organisées par les partenaires</li> <li>- Rédaction d'une note sur la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p align="center"><b>100</b></p>       |
| <p align="center"><b>Veille technique et règlementaire</b></p>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille technique et règlementaire sur les projets d'aménagements (respect des débits de fuite, aide au dimensionnement des ouvrages de rétention...)</li> <li>- Accompagner l'intégration du risque inondation dans les PLU(i)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <p align="center"><b>30</b></p>        |
|                                                                                | <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p align="center"><b>230 jours</b></p> |

